

À JeChoisisMesPompesFunebres <contact@jechoisismespompesfunebres.org>

---

Bonjour Monsieur CEOTTO,

Voici deux témoignages, l'un pour mon fils Vincent , l'autre pour ma mère Colette,

Je viens vers vous pour vous raconter ce qui s'est passé, au moment du décès de mon fils Vincent en 2012.

Il travaillait à la RATP, plus jeune conducteur de Métro, il avait 25 ans et toute sa vie devant lui, mais le 21 septembre 2012, il nous a quitté dans lors d'un accident.

En tant que Pompes Funèbres, il est évident que je me suis occupée de mon fils et que j'ai fourni toutes les prestations, c'est après l'enterrement que nous avons commencé les démarches et formalités après obsèques.

Je me suis rapprochée de la RATP, car il bénéficiait d'une assurance décès et là, j'ai cru que j'allais exploser au téléphone quand j'ai entendu ce que le service de la RATP, m'a dit au téléphone, sans savoir que j'étais une Pompe Funèbre :

" Madame, j'espère que vous avez contacté notre opérateur funéraire PFG avec qui tous nos dossiers sont envoyés au moment du décès d'un des agents de la RATP, car si vous avez été chez un autre opérateur, il va falloir attendre pour le remboursement de son capital décès."

" Je suis Pompe Funèbre Monsieur, et vous pensez que je vais aller voir un autre opérateur pour organiser les obsèques de mon propre fils? et que faites vous de la liberté des funérailles?, sur le libre choix de l'opérateur funéraire ?"

" Vous auriez dû nous contacter car notre opérateur funéraire attitré se sont les PFG, nous ne pouvons rien faire pour vous faire parvenir le capital décès, je suppose que vous avez un notaire, merci de nous envoyer ses coordonnées, nous ferons le nécessaire avec lui,"

Il a raccroché, sans un mot de gentillesse.

Puis, en 2013, ma mère décède également, aussi agent RATP à la retraite et là aussi je m'occupe des obsèques de ma mère, et je décide de lui offrir son cercueil, pour dernier cadeau.

Sachez que j'ai été confronté à la même chose que pour mon fils, et que les services RATP, ont réagi de la même manière, sans compter que j'avais offert

le cercueil à ma mère et que cela ne leur convenait pas du tout! Et qu'il a fallu que je m'explique pour quelles raisons je lui avait offert le cercueil.

C'est honteux tout simplement de telles pratiques, mais cela continue toujours...

Je ne sais pas si mon témoignage vous aidera, mais c'est comme cela que tout s'est passé.

Bien cordialement